

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ELLIPSIS CONVERTIBLE RISK ADJUSTED FUND

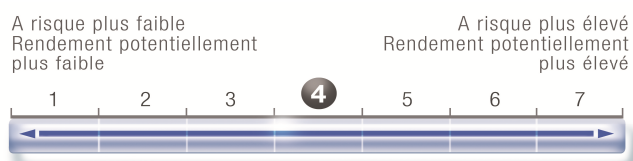
Part JUSD - Code ISIN FR0012044493

Ellipsis Asset Management - Groupe EXANE

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- L'OPCVM Ellipsis Convertible Risk Adjusted Fund a pour objectif de réaliser, sur une durée minimum de placement recommandée de trois ans, une performance supérieure à celle de l'indice ECI-Europe USD-H au moyen d'une gestion active directionnelle sur les obligations convertibles européennes. Le FCP cherchera à encadrer son profil de risque notamment à travers une contrainte de sensibilité moyenne aux actions inférieure à 40% de l'actif net.
- La performance du FCP peut être rapprochée a posteriori de celle de l'indice Exane Convertible Index (ECI) Europe USD-H, indice représentatif du marché des obligations convertibles européennes, pondéré par la capitalisation, couvert contre le risque de change par rapport au dollar américain et calculé coupons réinvestis par la société Exane Derivatives, disponible sur le site [https://www.exane.com/convertibles/indice.\(code Bloomberg EECIECUH\)](https://www.exane.com/convertibles/indice.(code Bloomberg EECIECUH)).
- La stratégie d'investissement repose sur une gestion discrétionnaire qui privilégie la sélection des titres basée sur l'appréciation de critères financiers et extra financiers:
 - En premier lieu, une analyse qualitative du risque de crédit qui vise à s'assurer du caractère pérenne du modèle économique et financier de l'émetteur. Cette analyse s'appuie sur une évaluation de la qualité du crédit enrichie d'une appréciation systématique de la qualité de la gouvernance (ex. : intégrité du management, indépendance du conseil d'administration, pratiques comptables et fiscales,...), des risques de réputation et des risques réglementaires. Ainsi, chacun des critères contribue à l'appréciation qualitative du risque de crédit sans être nécessairement disqualifiant pris individuellement. L'objectif est d'éviter les émetteurs qui pourraient être sanctionnés par le marché à court ou moyen terme pour leur risque de défaut, leurs pratiques de gouvernance, l'impact d'une évolution réglementaire sur leur modèle économique ou bien pour une question de réputation (analyse des controverses). Ce premier niveau d'analyse peut conduire à l'exclusion d'un titre.
 - En second lieu, une appréciation multicritères, selon 3 axes d'analyse (une analyse fondamentale, une analyse quantitative du profil de risque et une analyse de la liquidité), qui conduit à la sélection des convertibles et au calibrage des positions. L'intégration de facteurs ESG dans l'analyse fondamentale contribue à l'appréciation globale du profil rendement / risque du titre. L'objectif est d'avoir une vision plus complète des risques à la fois financiers et extra-financiers d'un émetteur, sans que le gérant ne soit contraint de fonder sa décision d'investissement sur les facteurs ESG.
 - Enfin, la dernière étape de construction du portefeuille vise à ajuster les niveaux d'exposition aux marchés d'actions, de crédit et de taux ainsi qu'aux risques thématiques et sectoriels en cohérence avec l'analyse du contexte macroéconomique.
- Le FCP est en permanence exposé à hauteur de 60% minimum de l'actif net - en direct ou à travers la reconstitution d'un profil équivalent - aux obligations convertibles et autres titres assimilés d'émetteurs publics ou privés dont le marché directeur de l'action sous-jacente est situé dans un pays de l'Espace Economique Européen, au Royaume-Uni ou en Suisse et dont la devise de libellé est celle d'un pays membre de l'EEE, le livre sterling (« GBP »), le franc suisse ou l'US dollar. Le FCP peut également être exposé à hauteur de 40% maximum de l'actif net à des obligations, titres de créance négociables et instruments du marché monétaire d'émetteurs publics ou privés dans le but principalement de gérer la trésorerie ou de diversifier le portefeuille, hors obligations utilisées pour reconstituer le profil d'une obligation convertible. Le FCP est couvert contre le risque de change, néanmoins un risque résiduel pourra subsister. L'allocation s'effectue sans prédominance géographique ou sectorielle parmi les principaux marchés européens, mais ne retient que les émissions d'une taille minimale de 150 millions d'euros, à l'exception d'une poche représentant 5% de l'actif net maximum, pour laquelle aucune limite d'émission n'est appliquée. Le FCP est exposé à des titres et obligations dont la notation minimale est B / B2 (selon les échelles de notation des agences officielles ou notation jugée équivalente par la société de gestion, qui ne recourt pas exclusivement ni mécaniquement aux notations de crédit émises par ces agences). La proportion de titres et obligations non notés ou dont la notation est inférieure à B / B2 ne dépassera pas 10% de l'actif net. La fourchette de sensibilité moyenne du portefeuille aux taux est comprise entre 0 et +7 et celle aux actions est inférieure à 40% de l'actif net.
- Les dérivés et les instruments intégrant des dérivés sont utilisés dans une optique d'exposition aux risques action, taux ou crédit en conformité avec l'objectif de gestion, sans avoir vocation à générer de surexposition aux marchés. Les dérivés peuvent également être utilisés en vue de couvrir le portefeuille. Le FCP peut enfin avoir recours aux opérations d'acquisition ou de cession temporaire de titres afin d'optimiser ses revenus.
- Pour cette classe de parts, les sommes distribuables sont intégralement capitalisées.
- Les demandes de souscription/rachat sont centralisées chaque jour ouvré à 11h auprès de Société Générale (32 rue du Champ de Tir, 44000 Nantes, +33 (0)2 51 85 57 09) et exécutées sur la valeur liquidative établie en J et calculée en J+1 jour ouvré.
- Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.**

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Cette catégorie s'explique par le fait que le FCP est investi sur des obligations convertibles ayant une sensibilité significative aux actions sous-jacentes. Le mécanisme de swing pricing avec seuil de déclenchement peut affecter la catégorie de l'indicateur synthétique dans la

mesure où il est susceptible d'augmenter la volatilité de la valeur liquidative du FCP.

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas " sans risque ".

Le fonds ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

- Risques importants non pris en compte dans cet indicateur susceptibles de provoquer une baisse de la valeur liquidative du FCP

Risque de crédit : risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur, voire de défaillance dudit émetteur générant un impact négatif sur la valorisation ou le cours du titre affecté.

Risque lié à la faible liquidité de certains titres : le FCP peut être investi sur des titres présentant une taille d'émission faible dont la liquidité peut être limitée, générant une amplification des mouvements de marché.

Risque lié aux instruments financiers à terme : risque lié aux écarts de variation entre le prix de ces instruments et la valeur du sous-jacent.

Risque de contrepartie : risque de non-paiement d'un flux (ou d'un engagement) dû par une contrepartie avec laquelle des positions ont été échangées et des engagements signés.

Risque opérationnel : risque résultant de l'inadéquation de processus internes et de défaillances liées aux personnes et aux systèmes de la société de gestion, ou résultant d'événements extérieurs.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée :	2% maximum
Frais de sortie :	Néant

Les pourcentages indiqués représentent les maximums pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit attribué. Dans certains cas, les frais payés sont inférieurs.

L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

* Les pourcentages indiqués se fondent sur le dernier exercice clos fin septembre 2019. Ces chiffres peuvent varier d'un exercice à l'autre.

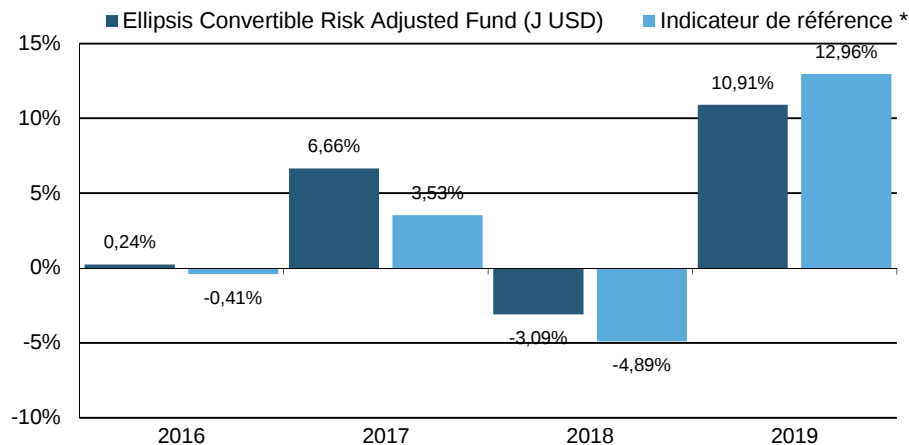
Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants :	1,02% TTC de l'actif net*

Pour plus d'informations sur les frais, l'investisseur est invité à se référer à la section « frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.ellipsis-am.com ou sur demande à l'adresse client_service@ellipsis-am.com.

Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance :	0% de l'actif net* (15% TTC de la surperformance par rapport à l'indicateur avec report de la sous-performance relative sur une période de 2 ans maximum)

PERFORMANCES PASSES



*Indicateur de référence avant 01/04/2019 : Exane ECI Europe
Indicateur de référence après 01/04/2019 : Exane ECI Europe USD-H

La classe de parts JUSD a été créée le 25 juillet 2014.

La devise de valorisation est le dollar US (USD).

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Le calcul des performances passées tient compte de l'ensemble des frais sauf droits d'entrée et de sortie non acquis au fonds.

Les performances sont calculées coupons nets réinvestis.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : Société Générale

Les documents d'information de l'OPCVM (prospectus/rapport annuel/document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande auprès de la société de gestion Ellipsis Asset Management, 6 rue Ménars, 75002 Paris, par mail client_service@ellipsis-am.com ou sur le site internet www.ellipsis-am.com. La valeur liquidative est publiée sur le site www.ellipsis-am.com ou disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

Fiscalité : Cet OPCVM ne peut être souscrit ou détenu par une Personne Non Eligible ou par un Intermédiaire Non Eligible (cf. rubrique « Souscripteurs concernés » du prospectus). Son statut FATCA est Institution financière non déclarante réputée conforme (CCIV, Annexe II, B). Son statut CRS/DAC est Institution financière non déclarante (organisme de placement collectif dispensé).

Politique de rémunération : les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion décrivant la façon dont les rémunérations et avantages sont calculés ainsi que la composition du comité de rémunération en charge d'attribuer les rémunérations et avantages, sont disponibles sur le site internet www.ellipsis-am.com et sur demande.

La responsabilité d'ELLIPSIS ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM. Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Ellipsis Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 31 décembre 2020.